

L'ÉCHANGE

BULLETIN DE LIAISON DES ASSOCIATIONS ÉDITÉ PAR LA VILLE DE GENNEVILLIERS

Table ronde

Enfants en primaire : l'accueil du matin

La parole aux associations
qui assurent le service



Pages 2-3

Zoom - Événement Les délégués de parents d'élèves s'expriment

Page 4

L'actu des assos



L'actualité
des associations
gennevilloises
en un coup d'œil.

Pages 2 à 4

À l'occasion de la parution du second numéro de « L'Échange », je souhaite saluer le travail et l'engagement citoyen des Gennevilloises et Gennevillois dans les associations d'accueil du matin. Ce sont aujourd'hui cinq associations qui se sont créées sur notre ville pour permettre aux parents de confier leurs enfants scolarisés, avant l'entrée en classe ou avant le centre de loisirs.



Yasmina Attaf
Adjointe au Maire.

C'est pourquoi la Municipalité leur apporte tout le soutien nécessaire, aussi bien matériel que financier, et a souhaité les mettre à l'honneur pour permettre à chacun de mieux connaître leurs activités.

L'équipe municipale est aussi présente aux côtés de l'ensemble des acteurs associatifs, nombreux à Gennevilliers, afin de promouvoir les projets et le travail bénévole, autant d'éléments essentiels pour un mieux vivre ensemble et une société plus solidaire.

Je vous laisse donc découvrir le travail de ces associations ainsi que l'actualité de divers acteurs en vous renouvelant à tous, dans cette période difficile, notre soutien pour votre engagement associatif, citoyen et solidaire, et en vous souhaitant beaucoup de réussite pour vos projets collectifs et personnels en cette nouvelle année 2010.

Pratique

Pourquoi établir un bilan d'activité ? Une évaluation ?

Page 4

● Un bénévole pour des cours de français

L'association intermédiaire Intervalle recherche un(e) bénévole pouvant assurer des cours de français en journée (niveau alphabétisation et remise à niveau en français) auprès de ses salariés en insertion.

Contact : 01 40 86 74 60.

● Solidarité avec le peuple palestinien



Le comité France-Palestine de Gennevilliers se réunit le deuxième mercredi de chaque mois (sauf en été), à 19 heures, au 9, rue des Agnettes. Il propose huile d'olive, savons, poteries, broderies.

Contact : 06 70 60 56 01.

● Mourir dans la dignité

La création de l'ADMD (Association pour le droit de mourir dans la dignité) date de 1980. Si la santé physique ou mentale conduit une personne à franchir ces limites, l'association revendique le droit pour celle-ci de choisir librement, en toute conscience et sans influence, les conditions de sa propre fin de vie. L'ADMD poursuit la lutte pour l'évolution de la loi en ce sens.

Contact : ADMD, 50, rue Chabrol, 75010 Paris. Tél. 01 48 00 04 92.

● Rencontre numismatique le 6 mars

L'association numismatique de Gennevilliers organise un salon toutes collections le samedi 6 mars, de 9 h à 18 heures, à l'Espace Grésillons.



Entrée libre. Les exposants sont invités à se faire connaître auprès de l'association.

Contact : Henri Le Lay, président, au 06 10 84 84 62 ou henri.lelay@aliceadsl.fr, un dossier d'inscription leur sera adressé.

Prochaines réunions de l'association les samedis 23 janvier, 27 février et 27 mars, de 9 heures à 12 heures, à l'Espace Grésillons.

Cinq associations assu

Association

Les Matins d'Anatole

Hayette Dengou



« C'est mon premier engagement associatif. J'ai simplement souhaité que nos enfants bénéficient d'une garderie préscolaire qui n'existait pas auparavant. Cet engagement a changé notre relation à l'école grâce aux échanges entre les animateurs, les professeurs, la directrice de l'école et celle du centre de loisirs Anatole-France. Avant, nous n'avions pas les mêmes rapports et la même implication. Avec les parents d'élèves, nous essayons de pratiquer l'écoute, l'échange et la communication. Nous attendons aussi de la mairie une implication et une aide budgétaire. Il existe d'ailleurs un très bon relationnel entre notre association et la mairie qui nous a fait découvrir des services qui relaient nos informations. Notre souci désormais est de créer des activités pour les enfants. »

Association

Les P'tits Loups

Ouria Meharga



« Il n'y a plus que deux parents pour gérer l'association aujourd'hui ! Pourtant, au début, une trentaine d'entre eux étaient intéressés. Il y a toujours une quinzaine d'enfants accueillis. Les parents veulent bien avoir un mode de garde, mais ils ne veulent pas donner de leur temps pour s'en occuper ! Pour gérer une association, il faut du temps, ce qui a fini par empiéter sur ma vie personnelle. Mais j'ai été fière de me rendre utile aux autres parents. Le jour où Ghislaine Blanchard partira, l'association risque de s'arrêter. Les parents ont confondu association et service public. Cette association a été créée pour eux ; ils ne s'en rendent pas compte ! Il ne faudrait surtout pas qu'elle s'arrête. Il serait bien que les associations de ce type se rencontrent, comme avec les P'tits Villageois qui nous ont beaucoup aidés au début. »

Les contacts

Les Matins d'Anatole
Hayette Dengou, 06 27 06 54 07
ou hdengou@voila.fr

Les Grés Bouilles
Esther Serrano, 06 83 31 94 82

Les P'tits Loups
Ouria Meharga, 06 75 87 42 96
Ghislaine Blanchard, 06 27 85 09 57.

Les P'tits Luthins
09 50 00 07 77.
Géraldine Auguste, 06 78 17 46 03
Anissa Cherfaoui, 06 46 32 06 76.

Les P'tits Villageois
Delphine Parmentier : 06 21 40 04 85.



Fin novembre, une table des représentantes des associations du matin pour les enfants élémentaires de Gennevilliers, des P'tits Loups, et Anissaluthins. Elles ont évoqué la situation et les problèmes qu'elles rencontrent. Elles ont aussi présenté leur témoignage.

Cinq associations assurent l'accueil des enfants scolarisés en primaire le matin avant la classe ou le centre de loisirs (de 7 heures à 8 h 20). Les P'tits Loups interviennent dans le quartier des Agnettes (écoles Henri-Wallon et Joliot-Curie), les P'tits Luthins dans le quartier du Luth (écoles Denis-Diderot et Jean-Lurçat), les P'tits Villageois au Village (écoles Gustave-Caillebotte et Paul-Langevin), les Matins d'Anatole dans le quartier Chandon-Brenu (école Anatole-France) et les Grés Bouilles dans le quartier des Grésillons.

Si Ghislaine Blanchard est engagée dans la vie associative depuis une dizaine d'années, Anissa Cherfaoui étrenne son premier engagement associatif au sein des P'tits Luthins : « Au départ, explique-t-elle, il s'agissait d'un besoin personnel car ma fille entrait en primaire. Il existait aussi un réel besoin de ce type d'accueil dans le quartier. Nous avons été parainés par les P'tits Villageois puis, depuis la rentrée, nous nous débrouillons seuls. » L'antenne de quartier des Agnettes, avec qui Ghislaine Blanchard est toujours en relation étroite, a donné un coup de pouce au démarrage des P'tits Loups. Cependant, Ghislaine Blanchard regrette le manque d'engagement de la plupart des parents : « Ils partent quand ils n'ont plus besoin du service et, bien souvent, ils déposent leurs

Les écoles élémentaires

renforcent l'accueil du matin



**ronde a réuni deux repré-
sations qui assurent l'accueil
scolarisés dans les écoles
iers : Ghislaine Blanchard,
a Cherfaoui, des P'tits Lu-
situation de leur associa-
elles rencontrent. Des re-
associations ont aussi apporté**

enfants sans même les accompagner à l'école ! »
Pour l'instant, Anissa Cherfaoui ne rencontre pas de souci particulier avec les vingt-deux familles qui utilisent ce système d'accueil : « *On s'entraide, tout le monde participe, les parents s'impliquent. Peut-être parce que c'est nouveau ?* » Les relations avec le corps enseignant sont régulières, les informations circulant entre les associations, les professeurs et les directeurs. Chez les P'tits Loups, les parents perçoivent cet accueil comme un service municipal, à l'instar du centre de loisirs, ce qui explique peut-être leur moindre implication... A contrario, les parents des P'tits Luthins font la part des choses. Les deux représentantes se montrent plutôt satisfaites de l'accompagnement de la Municipalité au moment du lancement de leur association. Elles continuent à solliciter l'aide des antennes de quartier, pour le prêt de salles de réunion notamment. « *Sans la subvention municipale, on ne pourrait pas assurer ce service* », affirment-elles en chœur. Ghislaine Blanchard aurait toutefois besoin d'une aide pour remplir les dossiers de subvention, surtout celui du Département. Finalement, ces deux associations vivent des situations contrastées au niveau de la participation des parents essentiellement, qui ranime le débat entre l'engagement associatif bénévole et la simple consommation de services.

Association

Les P'tits Luthins

Géraldine Auguste

« Le besoin de garde du matin était évident dans le quartier. Après une année de partenariat entre les parents de l'école Jean-Lurçat et les P'tits Villageois, notre association des P'tits Luthins a pris forme à la dernière rentrée. Au départ, nous étions un petit groupe. Les familles se sont fait connaître et nous avons déjà 17 inscriptions en septembre. Aujourd'hui, 25 familles sont inscrites et une moyenne de 15 enfants fréquente l'accueil. Nous avons regroupé les écoles Jean-Lurçat et Denis-Diderot. Nous disposons de deux animateurs dont l'un accompagne les enfants de Diderot pour l'ouverture des classes.

Au niveau des parents, ce sont toujours un peu toujours les mêmes qui s'impliquent, notamment les quatre membres du bureau de l'association.

Une association n'est pas un service public, cela demande de l'investissement personnel. Pourtant, nous avons informé les parents sur les règles de l'accueil et nous avons établi un planning des permanences, une par mois. Les gens sont demandeurs, mais ont du mal à suivre une démarche associative. Nous aurions besoin d'un soutien, par exemple en participant aux rencontres trimestrielles des centres de loisirs avec les parents et toutes les associations d'accueil du matin. »

Association

Les Grés Bouilles

Esther Serrano

« Je m'occupe des Grés Bouilles depuis dix ans. Je continue cette année bien que mes enfants soient collégiens. Nous ne sommes plus que deux, avec Thierry Nembrot, à nous investir vraiment et il nous reste un an seulement pour assurer le relais. Ce qui m'attriste, c'est que les gens sont d'accord pour bénéficier de ce service mais pas pour s'en occuper ! Cela concerne pourtant une quinzaine d'enfants. Nous avons besoin de parents qui s'impliquent.

Depuis deux ans, j'alerte les parents du quartier. Si personne ne se manifeste, j'ai bien peur que les Grés Bouilles cessent de fonctionner en septembre prochain. Notre dernier projet est de financer le Bafa de notre animatrice, Rachida.

Personnellement, j'ai beaucoup d'autres projets associatifs et citoyens. C'est pourtant intéressant et génial de s'investir dans cette association. Ça permet de rencontrer d'autres parents, de créer des affinités. »



L'ACTU DES ASSOS



● Carnaval du 26 juin

Après la soirée de lancement du carnaval qui a rassemblé plus de 150 personnes à la Maison du développement culturel le 8 décembre dernier, la préparation de la fête a donc démarré. Pour rappel, chaque association qui souhaite participer au carnaval doit renvoyer à la MDC le bulletin de participation. Prochaine étape dans la préparation de la fête : des rendez-vous avec les constructeurs « les Arts Oseurs » sont organisés : Vendredi 22 et samedi 23 janvier 2010 à la Maison du développement culturel.

Pour vous procurer le dossier de participation, obtenir des informations sur le carnaval ou pour tout renseignement sur ces rendez-vous, vous pouvez contacter Dominique Hermann au 01 40 85 64 50 ou Gonéry Libouban au 01 40 85 64 52.

● Rejoignez Mandarin

Créée en 2003, la Compagnie Mandarin est constituée d'une troupe de comédiens amateurs ayant déjà une expérience de la scène. Son ambition est de présenter chaque année un spectacle abouti dans un théâtre parisien, pour plusieurs représentations. Les répétitions ont lieu chaque lundi soir (hors vacances scolaires) dans une salle située à 200 m du métro Gabriel-Péri (quartier des Grésillons). **Contact : 01 47 33 73 40 ou mandarine@au-theatre.com. Site Internet : <http://theatre.asso.fr/mandarine/>**

● Permanences juridiques

L'association Femmes Solidaires assure des permanences juridiques et sociales dans toutes les villes des Hauts-de-Seine. Écoute, conseil, orientation et accompagnement des femmes dans leurs démarches sont proposés, avec la possibilité d'être assistée d'une avocate sur rendez-vous. Le cas échéant, l'association peut se porter partie civile dans les procès relatifs aux violences physiques ou morales (viols, harcèlement sexuel, excision, mariage forcé...). Informations gratuites par téléphone les lundis, mardis, mercredi et jeudis, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30, au 01 47 90 92 30 ou au 09 60 12 80 71. Permanences à l'association, sur rendez-vous, le lundi et le mercredi. L'association propose en janvier une galette des Reines et une remise des cartes avec « spectacle à domicile ».

Contact : 01 47 90 92 30

Zoom - Événement

Les délégués de parents d'élèves s'expriment

Mi-octobre se déroulaient les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école dans le premier et le second degré. Sur les 21 écoles maternelles et élémentaires dont nous connaissons les résultats (sur 25), le taux de participation a dépassé les 34 % pour 27,2 % de suffrages exprimés. Un chiffre supérieur aux 25 % de 2008, même si ce total comptabilise aussi la participation dans les trois collèges et le lycée de la ville.

Dans le premier degré, le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'établissement et adopte son projet éducatif. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions touchant à sa vie : intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration et hygiène scolaires, sécurité des enfants... Les représentants élus sont aussi le relais entre les autres parents et l'école. Donc un rôle reconnu et non négligeable pour les parents qui disposent d'un représentant dans chaque classe en maternelle et en élémentaire.

Pour Véronique Sanon (maternelle Joliot-Curie), l'engagement comme parent délégué a fait évoluer ses rapports avec l'institution scolaire : « Je me suis d'abord engagée par colère, car il y avait un problème entre ma fille et sa maîtresse. Finalement, ce fut un enrichissement personnel de savoir ce qui se passe à l'école, de comprendre comment fonctionne la coopérative. » Hayette Dengou (élémentaire Anatole-France) mise sur « l'écoute » entre le corps enseignant, la Ville et les parents, pour « participer à la réussite



des enfants car tout le monde est impliqué. » Rama Berrandou (Denis-Diderot A) entame tout juste sa première année de déléguée : « Je voulais savoir ce qui se passait dans l'école, les aides personnalisées, les activités ludiques, l'organisation. » Elle s'intéresse aussi à la nouvelle classe pour les enfants venant de l'étranger : « Je souhaite être un relais pour les autres parents. »

Pas de doute pour Azeddine Benkherouf (Grésillons A) : « On s'engage pour la scolarité et l'avenir de nos enfants et pour créer un contact direct entre parents et enseignants. » Un de ses objectifs est aussi de soutenir les enseignants face aux suppressions de moyens qui menacent l'école. « Nous sommes aussi là pour constituer une force d'écoute et d'assistance. J'ai un rôle d'intérêt général, auprès notamment des parents non représentés qui craignent l'institution scolaire. Chacun doit trouver sa place ! »

● pratique ● pratique ● pratique ● prat

Pourquoi faire un bilan ? Une évaluation ?

Tous les ans, au moment de rédiger leur demande de subvention, il est demandé aux associations de faire un bilan et, dans la mesure du possible, une évaluation de leur activité.

Le bilan est le document qui permet de retracer l'ensemble des activités réalisées au cours de l'année écoulée. Il s'agit de données chiffrées, d'une liste d'événements avec le nombre de participants.

L'évaluation est une analyse plus qualitative de l'activité. Vous vous étiez fixé des objectifs en début d'année : en quoi les activités réalisées ont permis d'y répondre ? Il s'agit,

à partir du bilan, d'évaluer la pertinence des actions afin, le cas échéant, de les modifier l'année à venir s'il s'avère qu'elles n'ont pas pleinement répondu aux objectifs.

Afin de mieux comprendre comment rédiger ces documents, leur utilité et également de travailler sur les bilans financiers, **nous vous invitons à participer à une formation** samedi 30 janvier 2010, de 9 h 30 à 11 h 30, en mairie.

Renseignements et inscriptions auprès de Sandra Langlois, au 01 40 85 62 68, ou par courriel : sandra.langlois@ville-genevilliers.fr

Pour tous renseignements

Sandra Langlois, responsable de la vie associative.

Tél. 01 40 85 62 68. Email : sandra.langlois@ville-genevilliers.fr

L'ACTU DES ASSOS

● Nouvelle adresse

L'amicale CNL des 3F a déménagé. Elle se situe désormais au 10, rue Henri-Barbusse, à Gennevilliers. Inauguration jeudi 14 janvier à partir de 18 heures.

● Karaté

Le Karatenergy, section karaté du CSMG, propose à partir de janvier de nouveaux créneaux : pour les aînés, un cours se tient au gymnase Gustave-Caillebotte les lundis, de 16 heures à 17 heures, et pour les 3-5 ans, les samedis, de 11 heures à midi dans ce même gymnase. Enfin, toujours à partir du 4 janvier, des cours tous niveaux se dérouleront à l'heure du déjeuner, les lundis et jeudis, sur le dojo des Grésillons (78, avenue Chandon).

Renseignements : 06 60 84 92 97 et <http://karatenergy.free.fr/>

● Loto de Genn'Village

Samedi 13 février, à partir de 14 heures, les membres de l'association Genn'Village organiseront leur traditionnel loto à la Ferme de l'horloge, avec dégustation de crêpes, café, jus de fruit également au programme. Ce loto vient en aide à une association caritative, en l'occurrence le Secours populaire français. 16-18, rue Pierre-Timbaud.

● Permanence conso

La Confédération syndicale des familles (CSF), située au 42, boulevard Beaumarchais, change le jour de la permanence consommation. À partir du jeudi 7 janvier, elle aura lieu uniquement le jeudi, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.

Renseignements complémentaires au 01 47 94 39 26.

● Créa'rêves

L'association Créa'rêves propose des ateliers artistiques aux Chevrins. Charly Eldin, son président, met également sa structure au service d'une cause humanitaire. Créa'rêves s'est rapprochée de Têt-T Shuappa, une association qui intervient en République Démocratique du Congo auprès d'enfants qu'elle parraine dans le cadre scolaire. Elle collecte également des fonds consacrés à l'achat de matériel médical et d'un véhicule tous terrains pour emmener jusqu'à l'hôpital ceux qui vivent dans les villages les plus reculés. Les 22 et 23 janvier, Créa'rêve mettra en vente les œuvres réalisées au cours de ses ateliers. Des peintures, aquarelles, masques, poupées seront donc vendus au profit de Têt-T Shuappa. Rendez-vous de 14 heures à 19 heures, au 9, avenue Lucien-Lanternier. L'entrée est libre. Plus d'informations auprès de Charly Eldin, au 06 17 81 50 76.